

**PÉRENNISER LE FINANCEMENT D'UNE ÉCOLE
QUI S'ADAPTE AUX BESOINS DE CHAQUE JEUNE
QUI LUI EST CONFIÉ**



**MÉMOIRE SOUMIS DANS LE CADRE DES
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES DU
MINISTÈRE DES FINANCES 2026-2027**

Février 2026

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le Collège des Hauts Sommets (CHS) est la **seule école administrée par une coopérative de travail**! Ancrée sur les valeurs collectives des membres et leurs forces respectives, chacun **investi 10 000\$** pour bâtir une école unique pour accompagner vers la réussite les jeunes à besoins particuliers, apporter une solution à leur famille qui n'en peut plus et épauler l'école publique dans la scolarisation des élèves handicapés, en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA). Au fil des 25 dernières années, l'institution aurait dû fermer à de nombreuses reprises, mais à chaque occasion les membres se sont mobilisés et ont soutenu à bout de bras le projet pédagogique unique. Ils ont ainsi fait l'unanimité sur la nécessité de garder cette expertise et fédéré autour de sa mission : la communauté ainsi que tous les acteurs de l'éducation et des services sociaux (organismes communautaires, fonctionnaires, gouvernement, réseaux public et privé). **Le CHS refuse de mourir, il est porté par sa devise : TOUJOURS PLUS HAUT!**

Bref historique du Collège des Hauts Sommets

Alors que les pensionnats fermaient presque tous et à la suite d'un déménagement forcé, la Coopérative de travail du CHS est créée en 2003. Ce choix témoigne de la volonté du personnel d'assurer l'avenir et la pérennité de l'établissement. Depuis, les membres ont investi collectivement 585 985 \$. Au-delà de cet engagement financier, leur implication se traduit par un dévouement constant à la mission, malgré l'exigence élevée de la tâche. Cette mobilisation a permis de bâtir un projet éducatif distinctif répondant à des besoins croissants chez une clientèle à besoins particuliers.

Dans les années 2010, les succès des jeunes au CHS font exploser les demandes d'admission des EHDA. Avec la DEP et un financement accru, les services sont graduellement bonifiés. En 2018-2019, incapable de répondre aux besoins, le CHS est évalué par le MEQ, qui octroie 800 000 \$ pour maintenir l'équipe et éviter une fermeture imminente.

Après trois ans, en 2022 et 2023, cette somme est retirée sans explication puis réinjectée in extremis. Ce financement non récurrent et imprévisible a généré une anxiété croissante chez le personnel, les élèves et leurs parents, révélant la fragilité d'un modèle nettement inadéquat au regard des besoins.

Le Collège des Hauts Sommets joue un rôle complémentaire essentiel au réseau public, en soutenant une clientèle pour laquelle des parcours éducatifs adaptés sont déterminants. Or, pour continuer à assumer ce rôle, il devient urgent d'assurer la pérennité financière de cette école particulière, élaborée en collaboration avec l'État, et de lui offrir les conditions minimales requises pour remplir sa mission.

LE COLLÈGE DES HAUTS SOMMETS

La formule coopérative : un levier d'engagement et d'innovation éducative

Le choix de la formule coopérative constitue l'un des fondements structurants du Collège des Hauts Sommets. Ce modèle organisationnel a permis à l'établissement de prendre des orientations claires, cohérentes et durables, basées sur les valeurs des membres, ses forces et sa volonté affirmée de contribuer de façon significative à la réussite éducative des EHDA.

La gouvernance coopérative favorise une prise de décision collective, ancrée dans la réalité du terrain et orientée vers l'intérêt des élèves. Elle a notamment permis au Collège de maintenir et de développer des pratiques éducatives exigeantes et inclusives, même dans un contexte de ressources extrêmement limitées. En effet, malgré des conditions de travail inférieures de 20 à 30 % à celles offertes dans le réseau public jusqu'en 2019-2020, l'investissement requis de 10 000\$ et la lourdeur de la tâche, l'équipe en place a porté à bout de bras l'institution. Le personnel manifeste un très fort sentiment d'appartenance et un niveau élevé de satisfaction professionnelle, directement lié au sens donné au travail, à l'autonomie professionnelle et à la cohérence du projet éducatif.

Enfin, l'intégration des EHDA ne constitue pas une contrainte organisationnelle, mais bien une décision d'équipe, pleinement assumée et placée au cœur du projet éducatif du Collège des Hauts Sommets. Cette approche collective et cohérente permet de répondre de manière adaptée aux besoins uniques de ces élèves, tout en optimisant l'utilisation des ressources disponibles.

Une offre éducative distincte et complémentaire au réseau public

Le Collège des Hauts Sommets se distingue des autres écoles spécialisées par une approche globale, intégrée et hautement personnalisée, spécifiquement conçue pour répondre aux besoins particuliers de chaque EHDA. Cette offre éducative unique constitue une contribution complémentaire essentielle au réseau public québécois.

L'accompagnement offert par le Collège dépasse le cadre strictement scolaire. Grâce à la présence de résidences scolaires, les élèves bénéficient d'un encadrement global qui favorise la stabilité, l'organisation et la cohérence des interventions éducatives. Ainsi, la collaboration entre les équipes pédagogiques et d'intervention, de jour et de soir, permet d'agir simultanément sur les dimensions académiques, sociales et personnelles de la réussite, ce qui s'avère déterminant pour une clientèle présentant des besoins multiples.

Les résultats observés témoignent de la pertinence de ce modèle. En effet, le Collège constitue une alternative crédible et structurée à différentes formes de prises en charge plus lourdes ou plus coûteuses pour l'État, notamment les classes d'adaptation scolaire, certaines écoles spécialisées, le placement en famille d'accueil ou

l'orientation vers des centres de réadaptation. En offrant un milieu éducatif stable, encadrant et spécialisé, le CHS contribue à prévenir le décrochage scolaire et à réduire la pression exercée sur d'autres services publics.

Le modèle développé par le Collège des Hauts Sommets permet non seulement de répondre de manière adaptée aux besoins d'une clientèle vulnérable, mais également de générer des retombées positives pour l'ensemble de la société. C'est ainsi que le CHS contribue à démocratiser la réussite éducative et fait une grande différence pour la triple mission de l'école québécoise : instruire, socialiser et qualifier.

Instruire : des pratiques pédagogiques structurées et éprouvées

Le Collège des Hauts Sommets a développé et implanté un ensemble de pratiques pédagogiques cohérentes, structurées et fondées sur des approches reconnues, spécifiquement adaptées aux besoins des EHDAA.

L'enseignement explicite constitue l'un des piliers de l'approche pédagogique du Collège. Les apprentissages sont présentés de manière claire, structurée et progressive, permettant aux élèves de comprendre les attentes, de développer des stratégies efficaces et de consolider leurs acquis. Cette approche est soutenue par la mise en place rapide et concrète de plans d'intervention. Les enseignants, avec l'aide des orthopédagogues, adaptent les contenus, les stratégies, les rythmes et les outils afin de tenir compte des profils diversifiés des élèves, tout en maintenant des attentes élevées et réalistes. L'une des priorités est de faire vivre, suite à un travail soutenu de l'élève, des réussites rapides et significatives, essentielles pour renforcer la motivation, l'estime de soi et l'engagement scolaire des élèves.

D'autre part, le calendrier et l'horaire du Collège des Hauts Sommets ne se limitent pas à des contraintes logistiques : ils constituent un levier pédagogique et éducatif, intégrant le bien-être, la santé et le rythme naturel des adolescents afin de maximiser leur réussite et leur engagement scolaires. Le calendrier scolaire inclut une semaine de relâche en novembre et une autre en mars. Les journées pédagogiques sont placées de manière à offrir une semaine de quatre jours toutes les deux semaines. Ainsi, les élèves peuvent bénéficier de périodes de repos stratégiques afin de réduire la fatigue et favorisant un rythme scolaire qui serait, autrement, insoutenable pour plusieurs. L'horaire de journée et de soirée a été conçu pour permettre aux élèves de bénéficier de 8 à 9 heures de sommeil par nuit et d'un lever le plus tard possible le matin, conformément aux recommandations issues de recherches récentes sur le sommeil et le rythme circadien des adolescents. Cette organisation contribue directement à la disponibilité cognitive, à la régulation émotionnelle et à la persévérance scolaire des jeunes.

Enfin, l'organisation scolaire prévoit des horaires décrochés, en fin d'étape et en fin d'année, afin de mieux préparer les élèves et de réduire les sources de stress associées aux évaluations. L'ensemble de ces pratiques repose sur un lien fort entre

l'enseignant et l'élève, reconnu comme un facteur déterminant de la réussite scolaire, particulièrement auprès d'une clientèle à besoins particuliers.

Socialiser : des mesures d'intervention et d'encadrement intensives et structurées

Le Collège des Hauts Sommets a mis en place un ensemble de mesures d'intervention et d'encadrement rigoureux, cohérents et intensifs, visant à créer un environnement sécurisant, propice à l'apprentissage et à la persévérance scolaire. Ces mesures reposent sur une approche préventive, une intervention rapide, assurée par des intervenants chevronnés, et une collaboration étroite entre les différents acteurs impliqués.

Un intervenant pivot pour chacun des groupes collabore avec les enseignants et le personnel de soutien afin que les approches de tous soient ajustées aux besoins de chaque élève de son groupe. Les interventions sont ainsi cohérentes entre les membres de l'équipe, ce qui favorise un climat stable et prévisible pour les élèves. C'est ce qui contribue grandement à ce que l'élève soit disponible à l'apprentissage, tout en développant progressivement ses capacités d'autorégulation.

Une vigilance constante de tous permet par ailleurs de détecter rapidement des problématiques telles que des troubles alimentaires, des variations marquées de l'humeur, l'isolement social ou des symptômes dépressifs, afin d'intervenir précocement. En ciblant et en répondant rapidement à ces besoins, le Collège vise à faire vivre des réussites scolaires et sociales afin de prévenir l'escalade de situations pouvant mener à des ruptures de services ou à des interventions plus lourdes.

Le Collège des Hauts Sommets entretient des partenariats stratégiques avec divers acteurs du réseau éducatif, social et de santé, afin d'assurer un accompagnement optimal des jeunes et de maximiser l'impact de ses services. Il coopère étroitement, entre autres, avec les centres de pédopsychiatrie, les services éducatifs autochtones, les Centres Jeunesses, les CRDI et les CLSC. Ces collaborations permettent la mise en place d'interventions coordonnées et le suivi global des jeunes, en assurant la continuité des services entre les différents milieux et institutions. Elles permettent également d'orienter et de prendre en charge des jeunes qui bénéficieraient le plus de l'encadrement structuré et adapté à leurs besoins spécifiques qu'offre le CHS.

Socialiser : la vie étudiante pour développer l'engagement et le leadership

La vie étudiante au Collège des Hauts Sommets constitue un volet central du projet éducatif, permettant aux élèves de développer des compétences sociales, organisationnelles et citoyennes qui dépassent largement le cadre scolaire. Elle favorise l'implication active des jeunes et leur offre l'opportunité d'apprendre à faire une différence au sein de leur communauté tout en développant leur leadership et leur l'autonomie, lors d'occasions concrètes de prendre des responsabilités et d'organiser des projets collectifs. Les initiatives collectives, telles que les voyages culturels ou

humanitaires, offrent des expériences enrichissantes et formatrices, accessibles à l'ensemble des jeunes.

En somme, la vie étudiante au Collège des Hauts Sommets ne se limite pas à des activités parascolaires : elle constitue un levier stratégique pour le développement de compétences sociales, organisationnelles et citoyennes, tout en favorisant la réussite scolaire, la persévérance et l'épanouissement des EHDA, trop souvent exclu des projets particuliers et des activités parascolaires.

Socialiser : des services éducatifs en résidence axés sur le développement global des jeunes

80% des élèves de l'école profitent de l'accompagnement mis en place au sein des résidences scolaires du Collège des Hauts Sommets. Ces services sont au cœur du projet éducatif de l'institution et visent le développement global des jeunes, en cohérence avec les interventions réalisées en milieu scolaire. Ils contribuent à la construction de compétences personnelles, sociales et organisationnelles essentielles à la réussite scolaire et à l'intégration sociale.

Les résidences se veulent un milieu de vie stable, stimulant, enrichissant et sécuritaire. Elles favorisent le développement de valeurs fondamentales telles que l'entraide, le partage et la coopération. Les jeunes évoluent dans un contexte où l'apprentissage du vivre-ensemble est quotidien et structuré, ce qui soutient, de façon importante, le développement de leur autonomie ainsi que de leurs capacités relationnelles. Ces apprentissages, souvent difficiles à consolider dans des milieux moins encadrés, prennent ici une forme concrète et transférable à long terme.

La sécurité affective et organisationnelle offerte permet aux jeunes de se recentrer sur leurs apprentissages et leur développement personnel. Dans un environnement neutre et structuré, les élèves développent progressivement de saines habitudes de vie, notamment en matière d'hygiène, de sommeil, d'alimentation, d'entretien des espaces de vie, d'organisation personnelle et d'équilibre entre les devoirs, le repos, les loisirs et les relations sociales. Des mesures concrètes, telles que le retrait des appareils électroniques durant la nuit, favorisent l'instauration de routines saines et contribuent à l'amélioration de la qualité du sommeil et de la concentration.

Ainsi, les services offerts en résidence ne se limitent pas à un soutien logistique, mais s'inscrivent pleinement dans une démarche éducative globale, contribuant à prévenir des difficultés plus lourdes et à soutenir des trajectoires de réussite à long terme.

Nos élèves et leurs familles : une clientèle à besoins complexes

Les élèves accueillis au Collège des Hauts Sommets présentent des besoins éducatifs, sociaux et émotionnels particulièrement complexes. Près de 96 % d'entre eux ont un diagnostic ou un plan d'intervention individualisé. Ces jeunes nécessitent

un environnement sécurisant, structurant et soutenant, afin de se mobiliser, reprendre confiance en eux et renouer avec le plaisir d'apprendre et de fréquenter l'école.

Les jeunes sont fréquemment référés par des psychologues, des travailleurs sociaux, des CLSC, des CRDI, d'autres écoles, des Centres Jeunesse, des services de réadaptation ou des services de pédopsychiatrie. Ces références illustrent la reconnaissance par les professionnels de la pertinence et de l'efficacité du modèle éducatif et d'accompagnement du Collège.

Les diagnostics observés chez les élèves accueillis sont variés et multiples, et incluent notamment :

- Troubles d'apprentissage (dyscalculie, dyslexie, dysorthographe, etc.)
- Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H)
- Trouble du développement du langage
- Trouble du spectre de l'autisme
- Troubles du comportement (opposition, impulsivité, provocation)
- Autres troubles d'adaptation (douance, anxiété, trouble de l'attachement, syndrome de Gilles de la Tourette)
- Autres conditions (toxicomanie, dyspraxie, dysgraphie, déficience intellectuelle légère)

Près de la moitié de nos élèves arrive dans nos classes avec un retard scolaire. Plusieurs nous sont référés en situation de redoublement ou étaient dirigés vers des classes spécialisées. Au CHS, nous favorisons la promotion en classe régulière avec des mesures d'appui. La très grande majorité de ces jeunes, avec notre encadrement, récupère le retard et réussit. Nous évitons ainsi le redoublement et, par le fait même, le désengagement du jeune.

Cette diversité et cette complexité démontrent que le Collège ne se contente pas d'offrir un cadre scolaire classique. Il fournit un encadrement global, intensif et individualisé, permettant de répondre aux besoins éducatifs, sociaux et émotionnels de jeunes qui, autrement, seraient à risque de décrochage, d'échec scolaire ou de marginalisation sociale. Au final, c'est 85% de ces jeunes qui obtiennent un Diplôme d'Études secondaires.

Les parents des élèves du Collège des Hauts Sommets sont des acteurs essentiels du projet éducatif. Toutefois, ils font face à des défis considérables. Beaucoup sont épuisés, à bout de souffle, souvent sans ressources suffisantes, et éprouvent un fort sentiment d'incompétence face aux difficultés scolaires et personnelles de leur enfant. Certains sont même dans l'obligation de quitter leur emploi pour faire l'école à la maison faute de milieu adapté à proximité. De plus, il ne faut pas négliger l'impact important sur le reste des membres de la famille.

La majorité des familles ont un revenu moyen ou faible et assument un coût annuel moyen de 12 500 \$ pour bénéficier des services du Collège. Pour plusieurs, cet

investissement représente un effort financier considérable : hypothèque de leur résidence, recours à un prêt ou mobilisation du soutien des grands-parents. Ces sacrifices témoignent de l'importance que les familles accordent à offrir à leur enfant une éducation adaptée et un encadrement structurant, qu'elles considèrent comme un véritable héritage pour l'avenir de leur jeune.

La Fondation du Collège des Hauts Sommets : un levier essentiel de soutien

La Fondation du Collège des Hauts Sommets joue un rôle central dans le soutien financier aux familles dans le besoin, ainsi que dans le maintien et le développement des infrastructures et des services offerts aux élèves. L'an dernier, elle a remis près de 50 000\$ en bourse afin de permettre à des enfants de bénéficier de nos services. Grâce à son engagement et à ses campagnes de financement, le Collège a pu réaliser des investissements structurants et assurer la continuité de son projet éducatif.

Entre autres, la campagne majeure de financement menée entre 2013 et 2018 a permis de recueillir plus de 1 200 000 \$. Ces fonds ont contribué à l'acquisition de l'établissement, à la réalisation de travaux majeurs de rénovation et au maintien des services essentiels aux élèves.

UNE MISSION BÂTIE EN COLLABORATION AVEC LE MEQ

2013, nous avons rencontré des représentants de plusieurs ministères : MEQ, MSSS, MESS, MCE pour regarder la possibilité de diversifier le financement de l'état (sans succès).

2014, début de l'élaboration du projet particulier, en collaboration avec la DEP.

2016, début financement par la mesure 30120.

2018, face à une fermeture imminente, analyse de la clientèle et des services du CHS par la DEP. Le financement est bonifié de 800 000\$ afin de bonifier l'accompagnement et compléter la mise en place du projet particulier.

2019, le ministre Roberge invite le CHS, dans une lettre, à effectuer une demande de modification de permis. Nous effectuons une première demande en 2019. Considérant que la demande ne sera pas acceptée, la DEP nous demande de retirer celle-ci pour mettre une équipe à notre disposition pour faire les ajustements et déposer à nouveau la demande.

2020, n'ayant reçu aucune aide, une nouvelle demande est déposée.

2021, le directeur de la DEP, nous propose de mettre en place un plan d'action, y fixe des cibles à atteindre et assure que le financement sera maintenu. Le plan d'action est mis en place, l'accompagnement de la DEP également.

2022, nous continuons la mise en œuvre du plan d'action. Sans explication, une 1^{re} coupure du 800 000\$ est imposée à l'automne.

2023, fermeture évitée en janvier. Encore sans explication, une 2^e coupure du 800 000\$ est effective à l'automne. Les cibles du plan d'action étant atteintes, une 3^e demande de modification de permis est déposée par l'école.

2024, fermeture de nouveau évitée en janvier suite à une lettre d'appuis au premier ministre. Nous continuons nos démarches pour faire reconnaître l'importance de notre contribution particulière pour le Québec ainsi que les conséquences catastrophiques des variations de financement. De 91 élèves en 2018, nous en accueillons 104.

Suite à la demande de modification de permis, la CCEP transmet un avis défavorable, mais invite le Ministre et le Ministère à poursuivre la recherche de solution pour assurer la pérennité de l'école. Un montant forfaitaire de 800 000\$ est accordé pour 3 ans afin de donner le temps au Ministère de trouver une solution pérenne. Dans l'avis de la CCEP, la grande majorité des arguments sont contestés par le CHS. Une lettre a été transmise à la CCEP et au Ministère. Cette missive demeure toujours sans retour.

SITUATION FINANCIÈRE ET ALLOCATIONS

Pour compenser la baisse de revenu gouvernemental et s'adapter à la situation, l'an dernier, le Collège des Hauts Sommets a de nouveau redistribué à l'interne les tâches liées aux absences de courte et de longue durée ainsi qu'aux départs. Il a tenté de minimiser les impacts sur les enfants qui lui sont confiés, mais la surcharge de travail imposée à l'équipe est devenue trop importante. Le Collège a également augmenté le nombre d'élèves et haussé de façon significative la contribution de la Fondation (114 457 \$, soit +435 %). Cette dernière puise dans sa réserve, initialement destinée aux investissements majeurs en immobilisations nécessaires dans les prochaines années. C'est ainsi que le Collège a pu équilibrer son budget (surplus de 24 081 \$). Il devra à nouveau équilibrer son budget cette année, mais la répétition de telles mesures exerce une pression importante sur l'équipe et augmente le risque d'épuisement professionnel.

Comme en témoignent les tableaux, les allocations reçues pour les services offerts fluctuent de façon difficilement explicable. Depuis leur évaluation en 2018, alors que le montant de base a augmenté de 25,8 % (+3,9 % l'an dernier), les allocations par élève ont diminué de 11,0 % (-15,8 % l'an dernier). Dans ces conditions, il est évident que le Collège se retrouvera, encore une fois, dans une situation très critique. Aucune école ne peut fonctionner avec un tel niveau de financement. Cette année encore, selon les paramètres initiaux (auxquels s'ajoute le montant de 800 000 \$), ses allocations totales diminueront de 45 940 \$ (-2,1 %), tandis que le montant de base augmentera de 155 \$ (+2,6 %).

- **Portrait des allocations reçues pour les services aux élèves HDAA**

	Nbr élèves	30120/30330/ 30390	30170	30260	Total
15-16	122	-	85 892\$	189 239\$	893 796\$
16-17	111	100 000\$	81 744\$	175 360\$	914 070\$
17-18	102	205 693\$	77 115\$	167 742\$	969 270\$
18-19	91	950 000\$	69 608\$	271 777\$	2 116 411\$
19-20	92	0\$	54 040\$	200 796\$	861 626\$
20-21	96	800 000\$	59 025\$	212 905\$	1 608 588\$
21-22	100	800 000\$	62 568\$	229 665\$	1 698 129\$
22-23	102	800 000\$	74 375\$	268 564\$	1 752 893\$
23-24	103	1 364 878\$	177 952\$	279 229\$	2 532 726\$
24-25	104	899 641\$	188 584\$	322 781\$	2 153 186\$

- **Contribution des parents aux services éducatifs et de la Fondation du CHS :**

	Nbr élèves	Scolarité	Résidence	Appuis	Total parents	FCHS
15-16	122	356 314\$	447 197\$	73 221\$	876 732\$	243 498\$*
16-17	111	343 128\$	443 192\$	68 762\$	855 082\$	83 767\$*
17-18	102	302 221\$	393 494\$	63 612\$	759 327\$	130 861\$*
18-19	91	266 846\$	341 369\$	55 636\$	663 851\$	171 856\$*
19-20	92	284 578\$	249 853\$	59 924\$	594 355\$	77 815\$
20-21	96	306 460\$	310 276\$	58 416\$	675 152\$	52 644\$
21-22	100	328 663\$	439 356\$	55 098\$	823 117\$	138 854\$
22-23	102	338 638\$	458 575\$	74 624\$	871 837\$	66 878\$
23-24	103	352 765\$	496 905\$	62 624\$	912 294\$	72 062\$
24-25	104	371 684\$	495 867\$	71 534\$	939 085\$	140 776\$

* Le montant inclut des sommes amassées lors de la campagne majeure de financement 2013-2018.

- **Comparaison de l'évolution de l'allocation de base et du financement du CHS :**

	Allocation de base		Allocation CHS/élève		Contribution/parent	
18-19	4692\$	+25,8%	23 257\$	-11,0%	7 295\$	+23,8%
24-25	5902\$		20 704\$		9 030\$	

Le Collège a principalement compensé cette importante baisse de revenu par une très forte augmentation de la contribution de la Fondation, en plus de couper un poste d'enseignante et un autre d'intervenante en soirée. Il y a également eu augmentation du nombre d'élèves accompagnés par l'école.

Notre modèle et l'importance de la préserver font consensus. Entre autres, dans les dernières années, à plusieurs occasions, les partis d'opposition, le gouvernement, le cabinet du ministre de l'Éducation et même le premier ministre ont témoigné publiquement de l'importance de notre mission particulière ainsi que de la nécessité de soutenir celle-ci adéquatement.

Bref résumé des dernières variations du financement qui nous ont amenés à annoncer des fermetures en 2023 et 2024

- 2018-2019 Évaluation de notre mission
 - Évaluation rigoureuse de nos services par 3 fonctionnaires
 - 800 000\$ en lien avec les besoins du modèle et en reconnaissance pour nos services en adaptation scolaire
- 2022-2023 coupure #1 du 800 000\$
 - 22 septembre le CHS annonce le besoin urgent
 - 17 novembre la DEP confirme 121 500\$ / 800 000\$
 - 19 décembre CHS annonce une fermeture le 23 janvier 2023
 - 22 décembre Appel du ministre et confirmation du 678 500\$
- 2023-2024 coupure #2 du 800 000\$
 - 8 septembre CHS annonce une fermeture le 31 octobre 2023
 - 20 septembre la DEP confirme 504 165\$ / 800 000\$
 - 20 octobre visite du ministre au CHS
 - 10 novembre CHS annonce une fermeture le 20 février 2024
 - Comité de gestion de crise, avis aux parents d'une possible fermeture et lettre au premier ministre
 - 22 janvier allocation de 102 921\$ sera devancée pour éviter la fermeture
 - Confirmation de 750 000\$ pour éponger le déficit
 - Entente de 3 ans (800 000\$ par année) pour se donner le temps de trouver une solution pérenne
 - Le ministre s'engage à ce que la solution soit trouvée avant la fin de 2024.

LA SITUATION ACTUELLE : UNE INCERTITUDE CRITIQUE

Le Collège des Hauts Sommets se trouve actuellement dans une situation d'incertitude majeure. Le bâtiment qui abrite l'école est en fin de vie et devra être démoli et reconstruit à court ou moyen terme. Cette réalité pose une question fondamentale : planifier l'avenir ou envisager une fermeture.

Afin d'assurer la pérennité de l'institution, nous avons entrepris l'élaboration d'un plan de pérennisation en collaboration avec les firmes Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) et BGLA, visant à consolider l'organisation, les services et les immobilisations. Parallèlement, la Fondation du Collège prépare une campagne majeure de financement philanthropique, visant à mobiliser la communauté et à sécuriser des ressources additionnelles. Le Collège est également en discussion avec l'Université Laval pour un projet de recherche. Il développe aussi une collaboration active avec la municipalité de Saint-Tite-des-Caps afin que les projets, liés à la survie de la mission de l'école, soient en synergies avec le développement de la municipalité. Toutes ces initiatives ont un objectif commun : maintenir et développer le projet éducatif unique de l'institution, mais elles ne pourront se réaliser que si la problématique des allocations pour nos services est résolue. Il ne s'agit pas de demander davantage que ce qui est accordé à d'autres institutions offrant des services comparables, mais de bénéficier d'un financement récurrent, équitable et indexé, basé sur le nombre réel d'élèves.

Sans cette solution, la fermeture du Collège entraînerait le transfert de ces jeunes vers le réseau public. Une telle fermeture aurait des conséquences importantes, non seulement sur le plan éducatif, mais aussi sur le plan économique : le coût pour le réseau public — en éducation, en santé et en services sociaux — serait significativement plus élevé que le maintien de notre projet éducatif spécialisé.

Nous faisons partie de la **solution pour la scolarisation des élèves HDAA**, en particulier en région, souvent éloignée des ressources spécialisées. Nos services, en adaptation scolaire, fonctionnent en synergie avec les réseaux publics de l'éducation, de la santé et des services sociaux, et sont particulièrement accessibles grâce à nos **résidences scolaires**.

Il est donc urgent d'agir pour sécuriser la pérennité financière du Collège et garantir la continuité d'un service éducatif spécialisé qui fonctionne, qui soutient les jeunes et leurs familles, et qui représente un investissement rentable pour l'ensemble du réseau public.

En effet, si le gouvernement souhaite réellement offrir à chaque jeune la chance d'atteindre son potentiel, le modèle du Collège des Hauts Sommets, reconnu pour ses services spécialisés et son expertise auprès des EHDA, doit être considéré **comme une solution viable et prioritaire**.

NOTRE DEMANDE : ASSURER LA PÉRENNITÉ D'UN PROJET ÉDUCATIF UNIQUE

Il est urgent de trouver, comme s'y était engagé le Ministre Drainville, la solution pérenne au financement de nos services.

Pour mettre en œuvre le plan de pérennisation que nous présenterons prochainement à nos partenaires, il est impératif de mettre en place rapidement un **comité technique** ayant pour mandat clair de définir, **d'ici la fin mars 2026**, le mécanisme de financement qui permettra au Collège des Hauts Sommets de poursuivre sa mission unique. Le financement de nos services éducatifs doit, comme pour toutes les écoles, être :

- **Par élève**, afin de refléter le nombre réel d'élèves pris en charge ;
- **Indexé**, pour tenir compte de l'évolution des coûts et de l'inflation ;
- **Pérenne**, afin d'assurer la stabilité et la planification à long terme.

Nous restons disponibles pour tout échange ou précision concernant ce projet novateur et crucial pour les jeunes Québécois en situation précaire. Chacun de nos élèves a ses défis, mais surtout un **potentiel exceptionnel pour contribuer à la société de demain**. Au nom de mes collègues, des jeunes et de leurs familles, je vous remercie sincèrement pour le temps et l'attention accordés à notre institution.

SOURCES

Le Devoir

Le Collège des Hauts Sommets restera ouvert, assure François Legault.

https://www.ledevoir.com/societe/education/807133/on-occupe-assure-drainville-sujet-ecole-specialisee-menacee-fermeture?fbclid=IwAR3OMiA0Eybg9x2JSKZg6AnPWsUggPejrWoeCu_dFWpLWeHW7ZglPHidIFA

La Presse

Québec assure qu'il financera le Collège des Hauts Sommets à long terme.

<https://www.lapresse.ca/actualites/education/2025-08-27/aide-aux-eleves/quebec-assure-qu-il-financera-le-college-des-hauts-sommets-a-long-terme.php>

l'Ordre des psychologues du Québec

Le sommeil des adolescents, pierre angulaire de leur santé mentale

<https://www.ordrepsy.qc.ca/-/le-sommeil-des-adolescents-pierre-angulaire-de-leur-sante-mentale>